

0020050U
ACADEMIE D'AMIENS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET
ROND-POINT JOLIOT CURIE
02100 ST QUENTIN
Tel : 0323084444

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

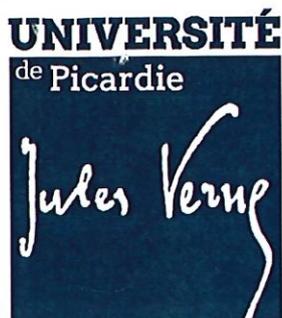
Le conseil d'administration
Convoqué le : 10/09/2020
Réuni le : 01/10/2020
Sous la présidence de : Jean-Christophe Storz
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

autorise la signature de la convention d'utilisation des locaux formation délocalisée en EPLE avec l'institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (Université J.Verne d'Amiens), pour cette année scolaire et a titre gratuit

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie d'Amiens
Hauts-de-France

Or -> FD
Copies -> JCS
PL
FG

Université de Picardie Jules Verne
La Citadelle d'Amiens
INSPE de l'académie d'Amiens
10 rue des Français Libres
80080 AMIENS

Pascale JUNIET
Responsable de la Mention 2nd degré
Tél. : 06 64 26 84 75
pascale.juniet@u-picardie.fr
Sabine LESIEUR, secrétariat
Tél. : 06.64 26 84 52
sabine.lesieur@u-picardie.fr

LYCÉE CONDORCET
ST-QUENTIN

08 SEP. 2020

La Directrice
à
Monsieur Jean-Christophe STORZ
Proviseur

Lycée Condorcet
Rond Point Joliot Curie
02100 SAINT QUENTIN

PJ/SL

Amiens, le 7 septembre 2020

Objet : Formation délocalisée des fonctionnaires stagiaires en MEEF 2nd degré –
parcours Economie-Gestion

Vous avez bien voulu accueillir dans votre établissement un groupe de fonctionnaires stagiaires en Economie-Gestion le **Vendredi 13 novembre 2020 de 9H à 17H.**

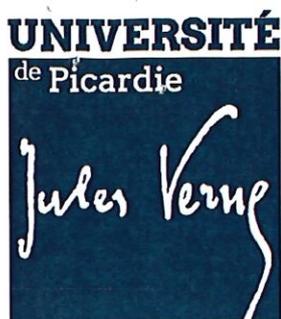
Cette formation sera animée par Madame Françoise GOSSET.

Vous trouverez en pièce jointe le document récapitulatif de cette journée.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Pour la Directrice et par délégation,
La Responsable de la Mention 2nd degré

Pascale JUNIET



Université de Picardie Jules Verne
La Citadelle d'Amiens
INSPE de l'académie d'Amiens
10 rue des Français Libres
80080 AMIENS

Coralie ALEXANDRE
Responsable de la Professionnalisation
Tél. : 03 64 26 84 72
coralie.alexandre@u-picardie.fr
Sabine LESIEUR, secrétariat
Tél. : 03 64 26 84 52
sabine.lesieur@u-picardie.fr

FORMATION DELOCALISEE MASTER 2 (CURSUS 1A ET 1B) PARCOURS ECONOMIE GESTION

Date : 13/11/2020

Heure : 9h-17h

Etablissement d'Accueil : LYCEE CONDORCET SAINT QUENTIN

Nom et prénom du formateur : FRANCOISE GOSSET

Nom et Prénom des M2 :

COQUET ARNAUD

DURAND GERALDINE

ROUTIER-DECLERCQ LAETITIA

QUILLET JEAN PAUL

ELOY JULIEN

CASEIRO AURELIE

CERF SANDRA

BOURDREL HERVE

HARRI ATIKA

BOUAISSA (HILALI) SARRA

LEBEL LUCAS

BOUCHKARA ALI

AYALA LOLA

GADIO MAMADOU

Objectifs de la formation :

Présentation de leçons devant des classes de Bac pro par des fonctionnaires stagiaires
Analyse des pratiques d'enseignement

CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX FORMATION DÉLOCALISÉE EN EPLE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'université de Picardie Jules Verne, représenté par son Président, le Pr. Mohammed BENLAHSEN,

Pour son **Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation**, La Citadelle d'Amiens – 10 rue des Français Libres - 80080 AMIENS, représentée par sa Directrice, Pr. Nathalie CATELLANI

et

L'EPLÉ Lycée Condorcet, Rond Point Joliot Curie, 02100 SAINT QUENTIN représenté par son chef d'établissement ; M. Jean-Christophe STORZ, Proviseur.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

L'EPLÉ accepte le principe, en fonction de ses possibilités d'accueil, de mettre à la disposition de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens des locaux destinés à accueillir des actions de formation en vue de la préparation du Master MEEF (Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation), Mention second degré, Parcours Economie-Gestion.

Les dates de programmation de sessions sont programmées conjointement en cours d'année, et font l'objet d'une confirmation par courrier accompagné de la liste des participants.

Article 2 :

Pendant leur temps de présence au sein de l'établissement, les étudiants en formation restent placés sous la responsabilité de la directrice de l'INSPÉ de l'Académie d'Amiens. Ils sont par ailleurs tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement et de se conformer aux instructions qui pourraient leur être données par le Chef d'établissement.

Article 3 :

L'Université de Picardie Jules Verne certifie avoir contracté une assurance destinée à couvrir les risques liés à la responsabilité civile auprès de la société : AXA France IARD - N° : 6816228204

Article 4 :

La mise à disposition de la salle est à titre gracieux.

L'INSPÉ de l'académie d'Amiens s'engage à réparer et à indemniser l'établissement pour les dégâts matériels éventuellement commis et les pertes constatées et uniquement si ces dégâts et pertes peuvent être imputés à celle-ci.

Article 5 :

La présente convention est valable pour l'année scolaire 2020-2021.

Celle-ci peut, néanmoins, être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception avec préavis de deux mois.

Fait en deux exemplaires

à Amiens, le 7 septembre 2020

Pour le Président de l'Université de Picardie Jules VERNE
et par délégation
La Directrice de l'INSPÉ – Académie d'Amiens



Nathalie CATELLANI

Le Chef d'établissement,

Jean-Christophe STORZ

CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX FORMATION DÉLOCALISÉE EN EPLE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'université de Picardie Jules Verne, représenté par son Président, le Pr. Mohammed BENLAHSEN,

Pour son **Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation**, La Citadelle d'Amiens – 10 rue des Français Libres - 80080 AMIENS, représentée par sa Directrice, Pr. Nathalie CATELLANI

et

L'EPLÉ Lycée Condorcet, Rond Point Joliot Curie, 02100 SAINT QUENTIN représenté par son chef d'établissement ; M. Jean-Christophe STORZ, Proviseur.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

L'EPLÉ accepte le principe, en fonction de ses possibilités d'accueil, de mettre à la disposition de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens des locaux destinés à accueillir des actions de formation en vue de la préparation du Master MEEF (Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation), Mention second degré, Parcours Economie-Gestion.

Les dates de programmation de sessions sont programmées conjointement en cours d'année, et font l'objet d'une confirmation par courrier accompagné de la liste des participants.

Article 2 :

Pendant leur temps de présence au sein de l'établissement, les étudiants en formation restent placés sous la responsabilité de la directrice de l'INSPÉ de l'Académie d'Amiens. Ils sont par ailleurs tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement et de se conformer aux instructions qui pourraient leur être données par le Chef d'établissement.

Article 3 :

L'Université de Picardie Jules Verne certifie avoir contracté une assurance destinée à couvrir les risques liés à la responsabilité civile auprès de la société : AXA France IARD - N° : 6816228204

Article 4 :

La mise à disposition de la salle est à titre gracieux.

L'INSPÉ de l'académie d'Amiens s'engage à réparer et à indemniser l'établissement pour les dégâts matériels éventuellement commis et les pertes constatées et uniquement si ces dégâts et pertes peuvent être imputés à celle-ci.

Article 5 :

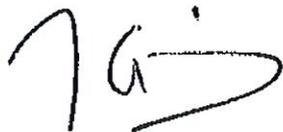
La présente convention est valable pour l'année scolaire 2020-2021.

Celle-ci peut, néanmoins, être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception avec préavis de deux mois.

Fait en deux exemplaires

à Amiens, le 7 septembre 2020

Pour le Président de l'Université de Picardie Jules VERNE
et par délégation
La Directrice de l'INSPÉ – Académie d'Amiens



Nathalie CATELLANI

Le Chef d'établissement,

Jean-Christophe STORZ